

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ ET SAINT-MAURICE

CE 0914-02

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 26 août 2014 vers les 21 h 15 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Réjean Gélinas, les membres suivants :

Madame Danielle Bolduc
Madame Line Lecours

Madame Patricia Pépin

ainsi que madame Isabelle Thiffault, commissaire représentante du comité de parents.

Participe à cette séance le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents messieurs Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général et Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines.

Les commissaires procèdent à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et à l'approbation du procès-verbal d'une séance du comité exécutif.

RÉSOLUTION CE 1 0814 :

Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0814-01 soit adopté tel que présenté.

Adoptée unanimement.

RÉSOLUTION CE 2 0814 :

Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 17 juin 2014 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document CE 0814-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée unanimement.

Adoption de
l'ordre du jour

Approbation d'un
procès-verbal



Président



Secrétaire

Monsieur Richard Boyer présente des dossiers relatifs aux Services des ressources humaines. Au terme des explications fournies, les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Congés
sabbatiques à
traitement différé

RÉSOLUTION CE 3 0814 :

CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont demandé un congé sabbatique à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Patricia Pépin PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective les concernant, aux personnes suivantes :

- Madame Julie Samson, psychologue à l'école secondaire Champagnat de La Tuque, congé d'une demi-année scolaire soit l'année scolaire 2016-2017, dans un plan de trois (3) ans, entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2014;
- Monsieur Pedro Lozano, technicien en travaux pratiques à l'école secondaire Champagnat de La Tuque, congé d'une demi-année scolaire soit l'année scolaire 2016-2017, dans un plan de quatre (4) ans, entrant en vigueur le 18 août 2014.

Adoptée unanimement.

RÉSOLUTION CE 4 0814 :


CONSIDÉRANT, à la suite de l'affichage de postes en personnel de soutien, que des personnes déjà à l'emploi de la Commission scolaire de l'Énergie et possédant les qualifications requises ont soumis leur candidature;

CONSIDÉRANT, selon la convention collective régissant le personnel de soutien, que si plus d'une personne possède les qualifications requises et répond aux autres exigences déterminées par la Commission scolaire, celle-ci procède suivant l'ordre d'ancienneté parmi les salariés réguliers;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE l'affectation des personnes suivantes :

- Madame Micheline Bureau, agente de bureau classe 1, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine au Carrefour Formation Mauricie de Shawinigan, et ce, à compter du 11 août 2014;
- Madame Nancy Moisan, secrétaire d'école, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine à l'École forestière de La Tuque, et ce, à compter du 11 août 2014;
- Madame Marie-Lyn Dupont, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel de 25 heures/semaine à l'école des Explorateurs de Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, et ce, à compter du 11 août 2014;

Nouvelles
affectations -
Soutien


Président


Secrétaire

- Madame Mélanie Ricard, secrétaire d'école, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, et ce, à compter du 11 août 2014.

Adoptée unanimement.

Demandes d'aide
ou de contribution
financière

RÉSOLUTION CE 5 0814 :

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a le mandat de disposer des demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a procédé à l'examen de demandes en tenant compte des critères établis par la Politique relative aux demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soient autorisées les demandes de contribution ou d'aide financière décrites au document CE 0814-03.

Adoptée unanimement.

Vers les 21 h 30, il est procédé à la clôture de la séance.

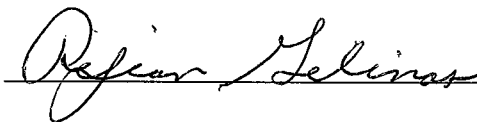
Clôture de la
séance

RÉSOLUTION CE 6 0814 :

Madame la commissaire représentante du comité de parents Isabelle Thiffeault PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée unanimement.

PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE

